

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS
UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écailles de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



PAS DE SAC DE PLASTIQUE,
MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.

DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT
DES OBJETS

EN FIN DE VIE UTILE
qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu/vert,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.



ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosse et miroirs
- Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosse à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

- Roues et poignées orientées vers la maison
- Bacs placés côté à côté et espacés de 60 cm (2 pi)



- Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1,5 m)
- Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION

EN VRAC



Modernisation :
consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides



IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure



EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styrémousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)



Pour plus d'information,
visitez bacimpact.ca



CALENDRIER DE COLLECTES 2025

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



51%
bac noir



22%
bac brun



27%
bac bleu



Encore aujourd'hui,
la majorité des
matières collectées
sont des déchets.

Trions nos matières
pour réduire nos
déchets.
C'est assez!

SAINTE
AGATHE
DES
MONTS

819 326-4595
vsadm.ca

NOTRE TERRITOIRE
POUR L'AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

TRAINDEVIEDURABLE.com

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI	
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30	31	X	2	3	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31	3	4	5	6	7
JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE	
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	30	1	2	3	1
9	10	11	12	13	7	8	9	10	11
16	17	18	19	20	14	15	16	17	18
23	24	25	26	27	21	22	23	24	25
30	1	2	3	4	28	29	30	31	1
NOVEMBRE		DÉCEMBRE							
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4	5
10	11	12	13	14	8	9	10	11	12
17	18	19	20	21	15	16	17	18	19
24	25	26	27	28	22	23	24	X	26
1	2	3	4	5	29	30	31	X	2

X : Collectes reportées

2 janvier 2025 : secteur centre-ville.
 26 déc. 2025 et 2 janv. 2026 : secteur Nord.

Collectes annuelles :

Inscription obligatoire en ligne ou par téléphone jusqu'à 1 semaine avant le début de la collecte.

- Articles mis au chemin le dimanche précédent** le début de la collecte. Collecte sur quelques jours.
- Sapins** : début le 13 janv. 2025
- Feuilles mortes** : début le 3 nov. 2025 (sacs de papier obligatoires)
- Encombrants** : mai et juillet (dates à venir)
- Informations et inscriptions** : visitez notre site Web vsadm.ca ou contactez-nous au 819-326-4595.

- ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT)
- DÉCHETS
- DÉCHETS + ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT) + ORGANIQUES

MERCREDI : CENTRE-VILLE

JEUDI : SECTEUR NORD

VENDREDI : SECTEUR SUD / FATIMA

Pour toutes questions relatives à la collecte,
 contactez la RITL. www.ritl.ca • 819 681-3379



Réserve aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques 
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.

TRAINDEVIEDURABLE.com

**ÉCO CENTRE RÉGIONAL DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

1710, Principale Est
 Du 1^{er} janvier au 31 mars et
 du 1^{er} au 31 décembre
 Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30
 Du 1^{er} avril au 30 novembre
 Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30
 Fermé les jours fériés ainsi que
 le 2 janvier et le 26 décembre 2025